Annonce infirmier de santé au travail – (Cat. A) (f/h)

Description du poste

Qui sommes-nous ?

Le centre interdépartemental de gestion (CIG) de la petite couronne est un établissement public administratif. Ses missions portent sur la gestion des agents territoriaux de la petite couronne : Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.

Le CIG petite couronne assure des missions obligatoires et propose des missions facultatives comme le service de médecine préventive aux collectivités du territoire.

Le service de médecine préventive intervient sur la base de convention passée avec les collectivités qui y adhèrent. Il conseille l'autorité territoriale, les agents et leurs représentants afin de protéger la santé au travail grâce à la surveillance médicale et aux actions sur le milieu professionnel.

Le poste

Le CIG recrute actuellement, pour son service de médecine préventive, un Infirmier de Santé au Travail - H/F. Poste ouvert aux agents fonctionnaires ou contractuels.

Vous intégrez un service dynamique pour un travail en équipe pluridisciplinaire au sein de la Direction de la Prévention, de la Santé et de l'Action Sociale au Travail.

Les secteurs d'intervention sont à pourvoir sur Meudon, Gentilly, Vanves et Arcueil pour travailler avec deux médecins.

Vous travaillez en pluridisciplinarité et participez à la surveillance de l'état de santé des agents en réalisant des visites d'information et de prévention (VIP) ainsi que des actions sur le milieu professionnel (AMP), dans le cadre d'un protocole de délégation du médecin du travail. Les AMP sont variées et comprennent notamment la réalisation d'études de poste, les visites d'unités de travail et la participation aux formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT).

Vous participez à des projets transversaux avec les autres services de la direction sur différentes thématiques et réalisez des actions de sensibilisation en santé au travail ou en santé publique (RPS, addictions, cancer et travail, etc.).

Vous rejoignez une équipe d'IDEST bénéficiant de temps d'échanges réguliers pour partager et harmoniser les pratiques professionnelles, développer le rôle propre infirmier, et créer des outils communs.

Les dossiers médicaux en santé au travail (DMST) sont informatisés sous le logiciel uEgar (Val Solutions).

Vous participez à l'élaboration des fiches de risques professionnels et du rapport annuel d'activité.

Vous pouvez contribuer également à la réalisation d'enquêtes épidémiologiques et statistiques, participant ainsi à une meilleure connaissance et à une meilleure gestion des risques professionnels.

Tous les quinze jours, vous participez aux réunions de service et aux échanges de pratiques professionnelles avec l'ensemble des collaborateurs du service.

Vous justifiez d'une première expérience en tant qu'Infirmier en santé au travail et/ou êtes qualifié en santé au travail.
Le service de médecine préventive du CIG Petite Couronne vous accompagne tout au long de votre parcours de formation continue.

Conditions d'emploi

Type d'emploi : Fonctionnaire ou contractuel sur un CDD évoluant vers un CDI (conformément à la réglementation en vigueur en Fonction publique territoriale).

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + tickets restaurants + participation à la mutuelle et à la prévoyance

Temps de travail : Du lundi au vendredi, travail en journée. Possibilité de télétravail.

Avantages

Vous intégrez une équipe dynamique de 300 agents tournés vers l'avenir, encadrée par une direction générale bienveillante, porteuse de projets ambitieux.

Le télétravail, institué depuis plusieurs années, peut aller jusqu'à 2 jours flottants par mois. Il fait l'objet d'un forfait de prise en charge.

Vous travaillez 38 h 30 par semaine et bénéficiez en conséquence de 20 jours de RTT et de la possibilité de récupérer jusqu'à 12 heures par trimestre.

Vous bénéficiez d'un régime indemnitaire constitué d'un IFSE, d'un CIA, et d'une prime annuelle.

Le CIG porte une attention particulière à la formation de ses agents et prévoit le budget et le temps à la mesure de cette ambition.

Vous pouvez opter pour des tickets restaurant bénéficiant de 60 % de prise en charge par l'employeur, une mutuelle et une prévoyance non obligatoires auxquelles l'employeur participe.

Une adhésion au comité d'entreprise vous fera bénéficier de nombreux avantages, cumulables avec les prestations offertes par le CNAS.

Pour tout renseignement contacter :

Dr E.BOURIN, chef du service de médecine préventive au : 01 56 96 81 87 ou medecinepreventive@cig929394.fr

Poste à pouvoir dans les meilleurs délais.

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à : M. le Président du CIG